

17 juil 2009 -11:53

Appartient à Conseil des ministres du 17 juillet 2009

Institutions publiques de sécurité sociale

Avenants au contrat d'administration 2009

Avenants au contrat d'administration 2009

Le Conseil des ministres a approuvé sept projets d'arrêtés royaux comportant des adaptations aux contrats d'administration des institutions publiques de sécurité sociale. Il s'agit des institutions suivantes : la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage, la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité, la Banque carrefour de la sécurité sociale, l'Office national de l'emploi, l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés, l'Office national des pensions et l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>